



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

DOSSIER DE PRESSE

XV^e Sommet de la Francophonie

Dakar (Sénégal)

29 et 30 novembre 2014

Contact : Céline Argy
Responsable de la communication

cargy@apf-fr.org

apf.francophonie.org

 APF | Assemblée parlementaire de la Francophonie

 @APFfrancophonie

Communiqué de presse



Paris, le 24 novembre 2014

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie au XV^e Sommet de la Francophonie à Dakar (Sénégal)

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie participera au XV^e Sommet de Dakar. Son président, M. Paul McIntyre, sénateur canadien, prononcera une allocution devant les Chefs d'Etat et de Gouvernement le 30 novembre afin de présenter l'Avis remis par l'APF à cette occasion.

La délégation de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie sera également composée de M. Aubin Minaku, président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo et premier vice-président de l'APF, qui prononcera une allocution devant la 30^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie, et de M. Pascal Terrasse, secrétaire général parlementaire de l'APF et député français.

Cinq représentants du Parlement Francophone des jeunes (PFJ) participeront à cet événement et remettront, à cette occasion, les résolutions prises au PFJ d'Abidjan en juillet 2013 aux chefs d'État et de gouvernement. L'Assemblée parlementaire de la Francophonie sera également présente au Village de la Francophonie qui se déroulera en marge du Sommet.

Sommaire

I -	L'Assemblée parlementaire de la Francophonie	4
II -	L'APF au XV ^e Sommet de la Francophonie	6
	A. Délégation de l'APF à Dakar.....	6
	B. Délégation du Parlement francophone des Jeunes	7
ANNEXES		
	1. Curriculum vitæ des dirigeants de l'APF	8
	2. Renseignements pratiques	16
	3. Composition de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie	17
	4. Principales dates de l'APF	20

I - L'Assemblée parlementaire de la Francophonie

C'est à Luxembourg, en mai 1967, qu'a eu lieu l'assemblée constitutive de l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF). Elle réunissait alors les délégués de 23 sections issues de Parlements d'Afrique, d'Amérique, d'Asie, d'Europe et d'Océanie.

Lors du Sommet de Maurice de 1993, les chefs d'État et de gouvernement, ont considéré que l'AIPLF, seule organisation interparlementaire de la Francophonie, constituait le lien démocratique entre les gouvernements et les peuples de la Francophonie.

En conséquence, ils ont décidé de reconnaître l'AIPLF comme l'**Assemblée consultative de la Francophonie**, ce qu'a confirmé la Charte de la Francophonie adoptée à Hanoi en novembre 1997. Pour se mettre en conformité avec la Charte, l'Assemblée a décidé lors de sa Session ordinaire d'Abidjan en juillet 1998 d'adopter le nom d'**Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)**.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie est composée de parlements et de groupes de parlementaires partageant les valeurs de la Charte de la Francophonie. Ils se constituent en sections. Actuellement, **81 sections** réparties sur les cinq continents composent l'APF. Ces dernières se divisent en trois types :

- **Les sections membres** sont formées par des Parlements représentant des États ou communautés où la langue française est langue officielle, langue d'administration ou langue d'usage courant. (50 sections membres)
- **Les sections associées** sont formées par les Parlements représentant d'autres États ou communautés qui font usage de la langue française, notamment dans les réunions internationales, et qui encouragent l'usage, l'enseignement et la diffusion de la langue française. (15 sections associées)
- **Les observateurs** (16 observateurs)

Les sections sont réparties en quatre régions : Afrique, Amérique, Asie-Pacifique et Europe.

L'APF se compose de quatre commissions : la Commission des affaires parlementaires, la Commission de la coopération et du développement, la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles et la Commission politique. L'APF a également créé, en 2002, un Réseau des femmes parlementaires.

L'APF est un observateur attentif des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone et joue un rôle de vigie et d'accompagnement de la démocratie parlementaire. Dans ce cadre, l'APF participe notamment à des missions d'observation des élections et des missions d'information et de contact, comme récemment en Tunisie et au Burkina Faso.

En outre, l'APF met en œuvre des actions de coopération visant à renforcer la bonne gouvernance des parlements de l'espace francophone. En addition à ses programmes de renforcement des capacités des parlementaires, notamment en matière de gestion et de diffusion de l'information, l'APF offre aussi son appui pour promouvoir la participation des femmes et des jeunes à la vie politique, économique, sociale et culturelle. L'APF met également en place un plan de développement parlementaire pour les parlements de pays

en sortie de crise. Ainsi, une mission d'identification des besoins techniques de l'Assemblée nationale de Madagascar s'est déroulée les 17 et 18 novembre 2014, en vue de la mise en œuvre d'un programme multilatéral de développement parlementaire francophone au bénéfice de cette Assemblée.

II - L'APF au XVe Sommet de la Francophonie

A. Délégation de l'APF à Dakar

(Sous réserve de modifications)

La délégation de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie sera composée de :

Parlementaires :

1. **M. Paul McIntyre**
Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (sénateur, Canada)
2. **M. Aubin MINAKU**
Premier vice-président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, Président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo
3. **M. Pascal TERRASSE**
Secrétaire général parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (député, France)

Secrétariat général :

4. **M. Didier Le BOT**
Secrétaire général administratif de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
5. **M. Bachir DIEYE**
Conseiller auprès de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
6. **Mme Céline ARGY**
Conseillère - Responsable de la communication de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

B. Délégation du Parlement francophone des Jeunes (Sous réserve de modifications)

La délégation du Parlement francophone des jeunes est composée de cinq jeunes membres du Parlement Francophone des jeunes :

7. M. Gabriel Laurence Brook (Canada)

Porte-parole du Parlement francophone des jeunes l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et Représentant du Parlement francophone des jeunes des Amériques.

8. M. Moustapha SAADOU IDI (Niger)

Porte-parole adjoint du Parlement francophone des jeunes de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et Représentant du Parlement national des jeunes (PNJ) du Niger.

9. Mme Camille Cholat (France)

Représentante du Parlement francophone des jeunes de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

10. Mme Diallo Cira Ndeye (Sénégal)

Représentante du Parlement francophone des jeunes de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

11. M. Navel Wade (Sénégal)

Représentant du Parlement francophone des jeunes de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

ANNEXE 1

CURRICULUM VITAE DES DIRIGEANTS DE L'APF



Paul E. McIntyre - Président de l'APF -
Parti conservateur du Canada

Province:

Nouveau-Brunswick

Division sénatoriale:

Nouveau-Brunswick

Nommé(e) sur avis de:

Harper (C)

Téléphone:

613-943-1756 ou 1-800-267-7362

Télécopieur:

613-943-1751

Courriel:

paul.mcintyre@sen.parl.gc.ca

Biographie

Paul E. McIntyre est avocat, membre de l'Association du Barreau canadien et membre du Barreau du Nouveau -Brunswick. Il est titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université de Moncton, d'une maîtrise ès arts (Histoire) de l'Université du Nouveau -Brunswick, et d'un baccalauréat en droit (LL.B.) de l'Université Dalhousie.

M. McIntyre a été président du comité d'appel du Nouveau-Brunswick de 1985 à 1998, puis de 2000 à ce jour. Il a également été l'associé principal au cabinet McIntyre de Dalhousie, au Nouveau -Brunswick, jusqu'en 2008. En outre, il a été nommé conseil de la Reine en 1993.

M. McIntyre est un membre actif de sa communauté. Il est propriétaire et créateur du Parc Alfred -Victoria-Desrosiers, responsable de la campagne de financement de différents organismes de charité, dont l'Armée du Salut, et a été président de la Fête au Village de Charlo. Il a également agi comme assistant -coordonnateur de la Fondation Rêves d'Enfants (région de Restigouche), Par ailleurs, il est actif dans le domaine du sport et organise de nombreux événements sportifs dans sa communauté. Dans ses moments libres, il s'adonne à l'écriture de poèmes.

M. McIntyre demeure à Charlo, au Nouveau -Brunswick.

Membre actuel du/des comité(s) du Sénat suivant(s):

Affaires juridiques et constitutionnelles

Langues officielles

Règlement, procédure et droits du Parlement

Site Web personnel: <http://paulmcintyre.sencanada.ca/>



AUBIN MINAKU NDJALANDJOKO,
Premier vice-président de l'APF,
Président de l'Assemblée nationale de RDC

I. IDENTITE

Nom	: MINAKU
Post-Nom	: NDJALANDJOKO
Prénom	: Aubin
Lieu et date de naissance	: Kinshasa, le 27 novembre 1964
Nationalité	: Congolaise (RDC)
Etat civil	: Marié, père de trois enfants
Adresse	: 11, avenue de l'Avenir, Quartier Basoko, Commune de Ngalima, Ville de Kinshasa/République démocratique du Congo B.P. 2.777/Kinshasa I
Tél	: + 243 990903481 ; + 243997551700
E-mail	: aubminaku@yahoo.fr

II. ETUDES FAITES :

Primaires

1971-1977: Institut Kinzambi / Bandundu
Collège St François des Salles (Imara) à Lubumbashi

Secondaires

1977-1984 : Diplôme d'Etat, section Latin-Philosophie
Collège St François de Salles (Imara) à Lubumbashi

Universitaires

1984-1989 : Licence en Droit International Public avec mention Distinction / Université de Kinshasa

2003-2005 : Diplôme d'Etudes Supérieures en Droit International public avec mention grande distinction.
Lauréat de la promotion 2005/Université de Kinshasa.

III. CURSUS PROFESSIONNEL :

- Août 1990 à avril 1997 : Substitut du Procureur de la République au Parquet de Grande Instance de Kinshasa / Matete ;
- Sept 1993 à janv. 2002 : Assistant en Droit International Public à la Faculté de Droit de l'Université de Kinshasa ;
- Avril 1997 à Février 1998 : 1^{er} Substitut du Procureur de la République au Parquet de Grande Instance de Kinshasa-Matete ;
- Février à juin 1998 : Coordonnateur de la cellule des Droits de l'Homme au cabinet du Ministre de la Justice ;
- Juillet 1998 à Déc 2000 : Conseiller juridique du Ministre des Droits Humains ;
- Janv 2001 à Mars 2001 : Conseiller juridique du 1^{er} Directeur Adjoint du cabinet du Chef de l'Etat ;
- De mars 2001 à Août 2002 : Conseiller Diplomatique du Conseiller Spécial du Chef de l'Etat en matière de Sécurité ;
- Janvier 2002 à ce jour : Chef des Travaux à la Faculté de Droit de l'Université de Kinshasa (Option : Droit International Public) ;
- Août 2002 à Avril 2003 : Directeur de Cabinet Adjoint du Conseiller Spécial du Chef de l'Etat en matière de Sécurité ;
- Avril 2003 à Octobre 2003 : Directeur de Cabinet du Conseiller Spécial du Chef de l'Etat en matière de Sécurité ;
- Octobre 2003 à 2005 : Directeur de Cabinet du Ministre de l'Industrie, Petites et Moyennes Entreprises ;

- 2005 à 2006 : Expert à la cellule de campagne électorale de Joseph KABILA
- 2006 à 2011 : Député National, 1^{er} Vice-Président du Groupe parlementaire PPRD, membre de la commission Politique, Administrative et Juridique (P.A.J) à l'Assemblée nationale.
- 2008 à ce jour : Administrateur à la Banque Commerciale du Congo (BCDC)
- Juillet 2011 à ce jour : Secrétaire Général de la Majorité présidentielle
- Depuis Février 2012 : Député National
- Depuis Avril 2012 : Président de l'Assemblée nationale de RDC

IV. AUTRES ACTIVITES PROFESSIONNELLES :

- De 1994 à 1996 : Collaborateur Scientifique de l'Association Africaine de Défense des Droits de l'Homme (ASHADO).
- Du 25 juin au 17 juillet 1998 : Expert et signataire par paraphe pour le Gouvernement de la République démocratique du Congo de l'Acte final de la Conférence des plénipotentiaires pour la création de la Cour Pénale Internationale à Rome ;
- Du 15 au 18 mars 1999 : Participation comme Délégué de la République démocratique du Congo au sommet de Washington sur le partenariat USA-Afrique ministériel pour le 21^{ème} siècle ;
- Du 28 au 30 juin 1999 : Participation comme Délégué de la RDC au IIIème Forum pour la Gouvernance en Afrique (AGF III) à Bamako. Thème : « *La bonne gouvernance en Afrique et la gestion des conflits pour une paix et un développement durable* ».
- Mars – Avril 1999 : Participation comme Délégué de la République démocratique du Congo à la 55^{ème} session de la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies à Genève ;

- Octobre 1999 : Conseiller juridique du Groupe de travail de la RDC sur la problématique de la démobilisation et la réinsertion socio-économique des enfants soldats en RDC et modérateur de la sous-commission « Réinsertion » au forum de Kinshasa sur la démobilisation des enfants soldats ;
- Mars – avril 2000 : Participation comme Délégué de la RDC à la 56^{ème} session de la Commission des Droits de l’Homme des Nations Unies à Genève ;
- Avril – Mai 2000 : Participation comme Délégué de la RDC à la 27^{ème} session de la Commission Africaine des Droits de l’Homme et des Peuples à Alger et défense des intérêts de la RDC relatifs à la communication plainte n° 227/99 contre le Rwanda, l’Ouganda et le Burundi ;
- Octobre 2000 : Participation comme Délégué de la RDC à la 28^{ème} Session de la Commission Africaine des Droits de l’Homme et des Peuples à Cotonou (Bénin) et défense des intérêts de la RDC relatifs à la communication plainte n° 227/99 contre le Rwanda, l’Ouganda et le Burundi ;
- Nov. – Décembre 2000 : Participation aux USA au programme des visiteurs Internationaux de l’Afrique francophone « Etat de droit et indépendance du pouvoir judiciaire » ;
- Mars 2001 : Participation comme Délégué de la RDC à la 29^{ème} session de la Commission Africaine des Droits de l’Homme et des Peuples à Tripoli (Libye) et défense des intérêts de la RDC relatifs à la communication plainte n° 227/99 contre le Rwanda, l’Ouganda et le Burundi ;
- Février 2002 : Attestation de réussite pour une contribution exceptionnelle lors de la formation en géostratégie organisée par le Ministère de la Défense de la République française ;
- Du 25 fév. Au 19 avril 2002 : Délégué de la composante Gouvernementale aux négociations politiques inter-congolaises à SUN CITY en Afrique du Sud ;

N.B. A effectué plusieurs missions officielles (de service) depuis mars 2001 en sa qualité de Conseiller Diplomatique du Conseiller spécial du Chef de l’Etat en matière de sécurité.

- Juin 2002 : Expert gouvernemental au comité de rédaction de la Constitution à Matadi dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de SUN CITY.
- Décembre 2002 : Expert gouvernemental à la commission de rédaction de la Constitution à PRETORIA ;
- Décembre 2009 : Participation à la 8^{ème} session des Etats parties du Statut de la Cour Pénale Internationale.

V. ARTICLES :

- « L'Afrique et la zone internationale des fonds marins », mémoire de fin d'études de second cycle en Droit International Public, 84 p. (1989)
- « Comment aider un proche aux arrêts face à la pratique judiciaire zairoise en matière de détention ? », inédit 1994.
- « Jurisprudence zairoise en matière de liberté individuelle », In Revue Interdisciplinaire des droits de l'homme, Vol I, n° 1, janvier – avril 1995, p. 24-29.
- A.B.C de la détention préventive en République démocratique du Congo et normes internationales des droits de l'homme » (2001), in Cahiers Africains des droits de l'homme et de la démocratie, Vol. I, n° 16 avril-juin 2001, p. 37 à 50 ;
- « Le statut de la Cour Pénale Internationale, instrument de paix pour la République démocratique du Congo », in Actes du séminaire sur la mise en œuvre du statut de la Cour Pénale Internationale, Kinshasa 4-8 décembre 2001.
- « Problématique de la répression des crimes internationaux : cas des conflits armés en RDC de 1996 à 2003 », mémoire de fin d'études de « Diplôme d'Etudes Supérieures de Droit International Public » en 2005. Lauréat de la promotion ;
- Thèse de doctorat en cours de rédaction : « Mécanismes juridictionnels appropriés pour la répression des crimes internationaux perpétrés en RDC de 1996 à nos jours ».

VI. DOMAINE DE RECHERCHE :

1. Le droit international pénal
2. Le droit de la sécurité internationale
3. Droit de l'environnement

VII. LANGUES PARLEES :

- ✓ Français
- ✓ Swahili
- ✓ Kikongo
- ✓ Lingala
- ✓ Anglais : assez bon



Pascal Terrasse **– Secrétaire général parlementaire de l'APF –** **député français**

Député de l'Ardèche depuis 1997, Pascal Terrasse est secrétaire national du Parti socialiste à la protection sociale, depuis 2012 et secrétaire général de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie depuis juillet 2013. Ancien président du Conseil général de l'Ardèche, Pascal Terrasse est conseiller général de l'Ardèche et membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire. Il est également rapporteur spécial du budget du programme « Fonction publique » de la mission gestion des finances publiques et des ressources humaines et rapporteur pour avis de la commission des finances sur le projet de loi de réformes des retraites.

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés, du conseil d'orientation des retraites, du conseil de surveillance de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale, Pascal Terrasse est également membre titulaire du conseil de surveillance du Fonds de financement de l'allocation personnalisée.

FONCTIONS :

- Député (PS) de l'Ardèche (1ère circonscription : Privas), depuis 1997
- Membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

- Rapporteur spécial du budget du programme « Fonction publique » de la Mission Gestion des finances publiques et des ressources humaines
- Rapporteur pour avis de la Commission des finances sur le projet de loi de réformes des retraites
- Président du groupe d'amitié parlementaire France-Côte d'Ivoire, depuis 2012
- Conseiller général (PS) de l'Ardèche, canton de Bourg-Saint-Andéol, depuis 1994
- Secrétaire national du PS à la protection sociale, depuis 2012
- Ancien président (PS) du Conseil général de l'Ardèche (2006-2012)
- Secrétaire général parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie depuis juillet 2013

ANNEXE 2

Renseignements pratiques

Personnes à contacter

APF (Secrétariat général)

233, Bd Saint-Germain

75007 - Paris

Téléphone : 33.1.40.63.91.60

Télécopie : 33.1.40.63.91.78

Mme Céline Argy, Responsable de la communication

Téléphone : 33.1.40.63.91.75

Téléphone portable : 33.6.63.49.20.54

cargy@apf-fr.org

M. Bachir Dieye, Responsable du parlement francophone des jeunes

Téléphone : 33.1.40.63.91.62

bdieye@apf-fr.org

Internet et Réseaux sociaux

Pour retrouver toutes les informations sur l'APF :

<http://apf.francophonie.org/>

Pour suivre en direct les activités de l'APF à Dakar :

Facebook: <https://www.facebook.com/apf.francophonie.org>

Twitter: <https://twitter.com/APFfrancophonie>

Mot-dièse officiel : **#SDFK2014**

ANNEXE 3

COMPOSITION DE L'APF

LISTE DES PARLEMENTS MEMBRES

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie est composée de représentants de 81 Parlements ou organisations interparlementaires.

• 50 sections membres :

- | | | |
|-----------------------------------------------------------|----------------------|------------------------------------------|
| . ARMENIE | . GUINEE | . NOUVEAU-BRUNSWICK |
| . BELGIQUE/COMMUNAUTE
FRANÇAISE/WALLONIE-
BRUXELLES | . GUINEE EQUATORIALE | . NOUVELLE-ECOSSE |
| . BENIN | . HAITI | . ONTARIO |
| . BURKINA FASO | . JERSEY | . QUEBEC |
| . BURUNDI | . JURA | . REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE ² |
| . CAMBODGE | . LAOS | . REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO |
| . CAMEROUN | . LIBAN | . RWANDA |
| . CANADA | . LUXEMBOURG | . SENEGAL |
| . CAP VERT | . MADAGASCAR | . SEYCHELLES |
| . COMORES | . MALI | . SUISSE |
| . CONGO | . MANITOBA | . TCHAD |
| . COTE D'IVOIRE | . MAROC | . TOGO |
| . CENTRAFRIQUE ² | . MAURICE | . TUNISIE |
| . EGYPTE | . MAURITANIE | . VAL D'AOSTE |
| . FRANCE | . MONACO | . VANUATU |
| . GABON | . NIGER | . VAUD |
| . GRECE | | . VIETNAM |

¹ Section suspendue

• 15 sections associées

- | | | |
|------------------------|--------------------------------|----------------|
| . ALBANIE | . ILE-DU-PRINCE-EDOUARD | . ROUMANIE |
| . ALBERTA | . LITUANIE | . SASKATCHEWAN |
| . ANDORRE | . MACEDOINE (EX-
REPUBLIQUE | . VALAIS |
| . BULGARIE | YOUGOSLAVE) | |
| . COLOMBIE BRITANNIQUE | . MOLDAVIE | |
| . GENEVE | . POLOGNE | |
| . HONGRIE | | |

• 16 observateurs

- | | | |
|-------------------------|----------------------------------------------------|---------------------------|
| . BOSNIE HERZÉGOVINE | . FORUM DES FRANCOPHONES
DU PARLEMENT EUROPEEN. | . PARLEMENT BENELUX |
| . CATALOGNE | . GEORGIE | . PARLEMENT PANAFRICAIN |
| . CROATIE | . LETTONIE | . REPUBLIQUE TCHEQUE |
| . PARLEMENT DE LA CEMAC | . LOUISIANE | . SERBIE |
| . CONFEDERATION | | . COMITE PARLEMENTAIRE DE |

PARLEMENTAIRE DES
AMERIQUES (COPA)

. MAINE
. NEW HAMPSHIR

L'UEMOA

COMPOSITION DU BUREAU

Président	M. Paul MCINTYRE	Sénateur - Canada
Premier Vice-président	M. Aubin MINAKU	Président de l'Assemblée nationale - République démocratique du Congo
Secrétaire général parlementaire	M. Pascal TERRASSE	Député - France
Vice-présidents	M. Mathurin Coffi NAGO	Président de l'Assemblée nationale - Bénin
	M. Guillaume KIGBAFORI SORO	Président de l'Assemblée nationale - Côte d'Ivoire
	M. Jacques CHAGNON	Président de l'Assemblée nationale - Québec
	M. Jean-Pierre DUFAU	Député - France
	M. Jean-Charles LUPERTO	Député - Belgique / Communauté française / Wallonie-Bruxelles
	M. NGUYEN Thuy Anh	Députée - Vietnam
Trésorier	M. Michel WOLTER	Député - Luxembourg
Présidents de commissions	M. Robert AUBIN	Député - Canada Président de la Commission des affaires parlementaires
	M. Salibou GARBA	Député - Tchad Président de la Commission de la coopération et du développement
	M. Didier BERBERAT	Conseiller aux États - Suisse Président de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles
	Mme Michèle ANDRÉ	Sénatrice - France Présidente de la Commission politique
	Mme Françoise BERTIEAUX	Députée - Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles Présidente du Réseau des femmes parlementaires

Chargés de mission	M. Christophe LUTUNDULA PENE APALA	Député - République démocratique du Congo Chargé de mission Afrique
	M. Michel SAMSON	Député - Nouvelle-Écosse Chargé de mission Amérique
	Mme Boungnong BOUPHA	Députée - Laos Chargée de mission Asie-Pacifique
	M. Jean-Paul WAHL	Député - Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles Chargé de mission Europe
Membres	M. Pontien NIYONGABO	2 ^{ème} Vice-président du Sénat - Burundi
	M. Hilarion ETONG	1 ^{er} Vice-Président de l'Assemblée nationale - Cameroun
	M. Hama AMADOU	Président de l'Assemblée nationale du Niger
	M. André BURRI	Député - Jura
	M. Rachid TALBI ALAMI	Président de la Chambre des représentants - Maroc
	M. Moustapha NIASSE	Président de l'Assemblée nationale - Sénégal
	Mme Anne Seydoux-Christe	Conseillère aux États- Suisse
	Mme France GELINAS	Députée - Ontario

ANNEXE 4

PRINCIPALES DATES DE L'APF

- **1967** : création à Luxembourg de *l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF)*, association constituée sur la base du volontariat individuel pour encourager et développer les liens de solidarité et de coopération entre parlementaires francophones ;
- **1989** : l'AIPLF devient à Paris *l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française*, affirmant sa vocation à être l'organisation interparlementaire des pays de la Francophonie telle que l'avait reconnu le Sommet des chefs d'État et de gouvernement de Dakar en mai 1989 ; elle crée ses quatre commissions permanentes ;
- **1993** : l'AIPLF est reconnue officiellement comme l'Assemblée consultative de la Francophonie lors du Sommet de Maurice, en octobre 1993 ;
- **1998** : l'AIPLF devient *l'APF (Assemblée parlementaire de la Francophonie)* pour se mettre en conformité avec la Charte d'Hanoï ;
- **2000** : création du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida ;
- **2001** : première session du Parlement francophone des jeunes ;
- **2002** : création du Réseau des femmes parlementaires ;
- **2012** :
 - 45^e anniversaire de la création de l'APF ;
 - 10^e anniversaire du programme Noria ;
 - 12^e anniversaire du Réseau VIH/sida.